Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1912)
Heft: 118

Artikel: Droits d'auteur
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-623311

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Droits d'auteur.

Le Département fédéral de Justice et de Police ayant demandé à notre société de désigner un délégué pour représenter notre société dans la commission d'experts pour l'élaboration de la nouvelle loi fédérale sur les droits d'auteur, le Comité central y délégua M. C. A. Loosli.

Commission fédérale des Beaux-Arts.

Ont été élus membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts: MM. Zimmermann, sculpteur à Munich; Berta, peintre à Lugano, et Prof. Dr Ganz, directeur du musée des Beaux-Arts à Bâle.

Liste des achats de la Confédération à l'Exposition de la S. d. P. S. & A. S. à Genève 1911.

1. Tableau: «Les loins dans le Jorat».
Aloys Hugonnet à Morges.
2. » «Vorfrüblingslandschaft».
Emile Prochaska à Berne.
3. » «Jeune femme au chavecin».
Otto Vautier à Genève.
4. Sculpture: Buste de M. l'abbé E. B.
Charles Gustave Syz à Coppet.
5. » «Plat, harmonie bleue et violette».
Jean Demole à Genève.

Banquet des lauréats de 1911.

Berne, 10 décembre 1911.

Le Banquet des lauréats du 10 décembre fut des plus animés et des plus gais et compta à peu près 70 convives, parmi lesquelles on remarqua entre autres M. Lohner, conseiller d'Etat, représentant du gouvernement bernois, et M. Steiger, représentant de la combourgeoisie de Berne. M. Röthlisberger souhaita la bienvenue aux assistants en prononçant le discours suivant:

Messieurs et chers collègues,

Permettez-moi avant tout d'exprimer à MM. les représentants des autorités et à tous nos invités ici présents, notre plus vive gratitude pour la marque d'intérêt qu'ils nous donnent et pour l'honneur qu'ils nous font, en se rendant aujourd'hui à notre invitation. Nous osons espérer que cette fête ne laissera à chacun que de bons et agréables souvenirs, et c'est avec ces sentiments que je vous souhaite à tous une chaude et cordiale bienvenue.

Messieurs! Grande fut notre joie, parmi les membres de la Société, lorsque coup sur coup nous apprimes que la „Sécession de Berlin" avait nommé membre d'honneur notre sympathique président, Ferdinand Hodler, et que le jury de l'exposition internationale de Rome avait décerné de superbes récompenses à nos collègues Buri, Welti et Frei.

Notre Comité central a pensé, qu'en ces circonstances il ne pouvait mieux faire que de réunir en un banquet, conformément à l'idée de M. Emmenegger, le plus grand nombre possible de membres passifs et actifs de la Société et de convier en même temps à ce banquet tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à nos efforts.

C'était une occasion de se voir, d'apprendre à se mieux connaître et d'apporter personnellement aux lauréats des félicitations méritées. Oui, Messieurs! Honneur à ces artistes, qui ont su tenir bien haut le drapeau de notre Société et faire apprécier à l'étranger les tendances saines et fortes, quoi qu'on en dise, de notre art national.

Cet encouragement nous est particulièrement précieux, en ce moment où tant de gens, méconnaissant nos efforts, crient à la décadence et à l'oppression. Les récompenses, dont nous fêtons aujourd'hui les titulaires, sont la plus belle réponse que nous puissions leur faire.

Du reste, Messieurs, de décadence, il n'y en a que lorsque l'art devient officiel ou qu'un succès trop facile supprime toute recherche et tout effort, mais ce n'est certes pas le cas chez nous. Quant à de l'oppression il n'y a en a pas davantage. Non! Messieurs, nous n'opprimons personne, bien au contraire, tout ce que nous désirons, c'est que chaque artiste digne de ce nom puisse se manifester librement et que si osées que soient ses tendances, elles soient vues et jugées sans arrière-pensée, pourvu qu'elles dénotent un caractère, un tempérament. Ce que nous combattons, Messieurs, c'est la médiocrité sous toutes ses formes, c'est l'imitation froide et impersonnelle, aussi bien celle qui a pour modèle un quelconque de nos grands devanciers, que celle qui se traîne lamentablement dans le glorieux sillon tracé par notre grand Hodler. Toutes deux sont aussi funestes, l'une que l'autre, car pour faire de Hodler, il faut être Hodler.

Les maîtres, à la pléiade desquels il appartient, peuvent nous ouvrir des horizons nouveaux, nous montrer la route, mais sur celle-ci nous devons y marcher et nous y soutenir, avec nos seules forces et nos seules ressources.

Oui, Messieurs, ce que tous, artistes aussi bien que public, nous devons chercher dans une œuvre d'art, c'est la valeur individuelle et de celle-ci, personne ne nous en donne un plus bel exemple que les lauréats d'aujourd'hui. Aussi notre plaisir à les fêter est d'autant plus intense, que ces artistes sont plus personnels, plus véritablement, plus éminemment suisses. Honneur à eux.

Et maintenant, Messieurs, puissent les luttes si vives de l'heure présente toucher à leur terme, puissent nos compatriotes se rendre toujours mieux compte de tout l'intérêt qu'il y a pour eux, à avoir un art qui soit vraiment de chez nous, qui soit véritablement suisse; que chacun, reconnaissant nos bonnes intentions et l'heureuse influence de notre Société, celle-ci trouve toujours davantage auprès des autorités et du public les encouragements et le soutien dont elle a besoin.

C'est avec est espoir et sûr d'être votre interprète à tous, qu'au nom de la S. d. P. S. & A. S. j'apporte aujourd'hui à notre cher président Hodler et à nos collègues Buri, Welti et Frei, l'hommage de notre admiration, nos félicitations les plus sincères et qu'en leur disant un cordial: Merci! je vous invite à boire à leur santé. — A la santé des lauréats!!

Puis furent prononcés des discours de MM. Hodler, Buri, Righini et Lohner. Une adresse de sympathie fut adressée à M. Loosli, secrétaire central, retenu chez lui par la maladie.

Gottlieb Welti †.

Notre société vient de faire une perte des plus douloureuse. Gottlieb Welti, notre ami fidèle et collaborateur dévoué n'est plus. Welti n'a jamais cessé de travailler dans notre intérêt aussi souvent et partout où l'occasion s'en présentait. Le dernier mérite que la Société lui doit fut la charge qu'il assuma en faisant la comptabilité de la caisse centrale et la gestion des estampes. Il collabora à la réorganisation irréprochable de la caisse centrale à la satisfaction entière de la Société. Nous lui devons notre plus vive reconnaissance. Cet excellent et aimable homme était un ami passionné de l'art et des artistes, des plus intelligents et des plus sensitifs.

Nous garderons Gottlieb Welti en fidèle et reconnaissante mémoire. **Le Comité central.**